

Procédure de dépôt et d'instruction des autorisations d'urbanisme situées dans le périmètre soumis au permis de diviser

Ce logigramme est applicable uniquement dans le cas des demandes de Permis de construire et de Déclaration préalable adossées au Permis de diviser

→ Si le dossier déposé sur GNAU ou en mairie est situé dans le périmètre instauré par la commune pour le permis de diviser

Dossier UNIQUE Permis de diviser et PC/DP

